

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-Verbal N°01 Réunion du 01 juillet 2026

Président de séance : M. Patrick AMESLON

Membre Salariée : Mme. Elisabeth CATANIA

CHAMPIONS SAISON 2025 - 2026 :

FEMININES SENIORS à 11 : MONACO UNITED

FEMININES SENIORS à 8 : US VALBONNE

FEMININES U18F à 11 : VLF

FEMININES U15F à 11 D1 : CAVIGAL

FEMININES U15F à 11 D2 : ESSNN

FEMININES U15F à 8 : US VALBONNE

FEMININE U13F NIVEAU 1 : AS CANNES

FEMININE U13F NIVEAU 2 POULE A : AS FONTONNE

FEMININE U13F NIVEAU 2 POULE B : GJ OAJLP

La Commission tient à féliciter les équipes suivantes pour leurs accessions en championnat régional : Monaco United et le FC CARROS en Seniors R1 ESCATES, VLF en U18F R et le Cavigal en U16F R pour la saison 26/27.

La Commission féminine tient à informer les clubs, que les engagements seront ouverts dans foot clubs à partir du 07/07/2026.

Les dates butoirs d'engagements paraîtront sur les différents supports de communication du District.

**Le Président de séance :
M. Patrick AMESLON**

**La secrétaire de séance :
Mme. Elisabeth CATANIA**